

L'ILLE-ET-VILAINE : QUEL POIDS ÉCONOMIQUE EN BRETAGNE ?

LES ENTREPRISES D'ILLE-ET-VILAINE EMPLOIENT

37%

DES SALARIÉS BRETONS DU SECTEUR PRIVÉ
CONCURRENTIEL. UNE PART NETTEMENT SUPÉRIEURE
À SON POIDS DÉMOGRAPHIQUE, À SAVOIR 30 %.

À NOTER AUSSI QUE CE TAUX A AUGMENTÉ
DE 2 POINTS EN 10 ANS.

45%

C'est la part régionale du département dans
les effectifs salariés du secteur des services
aux entreprises. Ce chiffre traduit une véritable
spécialisation du territoire dans ces activités.

L'Ille-et-Vilaine représente un tiers des
créations d'entreprises enregistrées
en Bretagne en 2008. Les 4 179
immatriculations de l'année passée
portent à

30 981

le nombre d'entreprises
implantées dans le département

L'Ille-et-Vilaine devance largement les autres
départements bretons en terme de commerce extérieur.

44%

Les 8,4 milliards d'euros échangés
en 2008 par les entreprises de notre
territoire représentent en effet
du commerce international breton
(46 % des exportations et 43 % des importations).

L'agroalimentaire et l'automobile constituent les deux
premiers postes des échanges extérieurs départementaux.

51%

C'est la part du département dans les dépôts de brevets bretons. Un chiffre
qui démontre la forte capacité d'innovation dont dispose l'Ille-et-Vilaine. Sur
le plan national, notre territoire occupe la 13^{ème} position des départements
français concernant ce critère et la 6^{ème} hors Ile-de-France.